Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et

du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 43 (1914)

Heft: 20

Artikel: La bonté en éducation

Autor: Loup, Lucien

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1041290

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

utiles, si leur coût en est réduit ¹ et ne dépasse pas le prix de revient, si le dépôt officiel exerce un contrôle sérieux et, partant, enraye le gaspillage, nous aurons planté le premier jalon sur cette route de la gratuité qu'ont adoptée quelques cantons, notamment Genève, Neuchâtel, Berne et Zurich. Alors, on conviendra sans peine que les dépôts cantonaux des fournitures justifient leur existence et sont de nature à favoriser l'éclosion d'une idée juste et démocratique du temps actuel.

(A 'suivre.)

LUCIE GREMAUD.

La bonté en éducation

Il est bon pour un instituteur d'être parfois sévère; mais commençons toujours par être bons; la bonté seule est féconde en heureux résultats, elle fait naître la confiance et engendre l'amitié. Les enfants ne peuvent rester indifférents envers celui qui les aime.

Nous qualifions parfois quelques enfants de mauvais élèves; ne leur reprochons pas d'être paresseux, malpropres ou dissipés sans être au préalable renseignés sur la famille. Souvent, elle seule est responsable de ces défauts. Dans certains cas, il faut plaindre au lieu de songer à punir.

Cherchons donc discrètement à connaître la vie familiale, tenons compte de toutes les circonstances pour adapter notre discipline, adoucissons le règlement en faveur de certains déshérités, en un mot, soyons réellement des éducateurs pour tous les élèves et non seulement pour quelques privilégiés. Gagnons la confiance de ces mauvais élèves en les faisant causer, en s'intéressant à leur travail; accueillons-les avec bonne humeur, encourageons et récompensons leur moindre effort.

Quand il est nécessaire de reprendre les enfants et de les avertir, il faut que ce soit bien à propos, pour ne pas les

¹ Le Dépôt central de Fribourg, par exemple, fournit tout le matériel aux communes et le coût moyen par élève a été de 3 fr. 41 en 1909-10, 3 fr. 25 en 1910-11 et 3 fr. 63 en 1911-12. La moyenne de 1911-12 par district oscille entre ces chiffres extrêmes : 2 fr. 88 pour la Veveyse et 4 fr. 40 pour la Glâne.

rebuter, autrement on aigrit leur caractère par des réprimandes trop fréquentes. Il faut plutôt ménager la confiance des élèves en ayant pour eux une charité infatigable. L'enfant éprouve un impérieux besoin d'aimer et d'être aimé. L'affection doit donc jouer un rôle prépondérant en éducation. La crainte produit des effets désastreux, elle paralyse et amoindrit les facultés et détruit toute initiative; elle oblige l'âme à se retirer en elle-même et l'incite à la dissimulation; elle écrase la volonté au lieu de la redresser et ne produit qu'une soumission apparente et engendre la haine.

Les écoliers d'aujourd'hui sont les futurs citoyens. Il faut qu'ils apprennent à faire de plein gré et par devoir ce qu'on faisait autrefois par contrainte, par violence et par habitude de l'obéissance passive.

La violence en éducation est désastreuse pour le maître

et pour les élèves :

Pour le maître. — L'emploi habituel de la violence fait perdre le sang-froid et empêche l'équité dans la distribution des punitions et des récompenses. Elle provoque des accès de colère et expose à accomplir des actes fâcheux, dire des injures, brutaliser les élèves, etc.... Le spectacle ridicule d'un maître d'école en état habituel de colère n'est pas de nature à augmenter son autorité morale sur la classe.

Pour les élèves. — La violence empêche la naissance de liens d'affection entre le maître et les élèves. Elle engendre la crainte et l'effrei; l'enfant se replie sur lui-même et il devient impossible de connaître son caractère. S'exerçant sur les timides, la violence détruit la volonté; chez les autres elle provoque des sentiments de haine et de révolte.

L'enfant se sent invinciblement attiré vers celui dont l'humeur égale et douce lui paraît un sûr garant de bienveillante équité. Il en résulte alors un sentiment d'amicale confiance. La douceur ôte au commandement tout ce qu'il a de blessant pour l'amour-propre et rend ainsi l'obéissance facile. Cette obéissance n'est plus imposée, elle est volontaire. Il convient donc d'accorder la préférence à la douceur comme moyen d'éducation.

La douceur n'exclut pas la discipline. — La véritable discipline ne doit pas être confondue avec le silence, l'ordre extérieur d'une classe. Elle se propose surtout de préparer des hommes en travaillant à l'éducation de la volonté. La discipline basée sur la violence se contente d'un ordre apparent, d'une soumission extérieure.

La douceur amène l'adhésion réfléchie de l'enfant à la

règle commune. Elle tempère la rigueur du règlement par une application bienveillante de la loi du pardon. Douceur ne veut pas dire faiblesse. Bien plus que la violence et l'emportement dont il est impossible d'user sans trêve, la douceur s'accommode d'une inébranlable fermeté.

Efforçons-nous de nous maîtriser, d'acquérir les qualités de sang-froid, de patience et de douceur sans lesquelles nous ne pourrions réussir dans notre œuvre éducative.

Lucien Loup, instituteur.



Une leçon au degré moyen

Lecture expliquée : l'hirondelle 1

Regardez bien, petits enfants,
La légère hirondelle.
Elle revient tous les printemps
Et se montre fidèle.
Savez-vous qu'au plus haut des airs,
Volant avec courage,
Bien au delà des vastes mers,
Elle a fait un voyage?

On ne trouve pas dans les bois
Le nid de l'hirondelle;
D'une maison elle fait choix,
Puis travaille avec zèle.
Or, lorsque, après maint accident,
La tâche est achevée,
Il faudrait être bien méchant
Pour prendre sa couvée.

Douce hirondelle, ne crains rien
Près de notre demeure.
Par tes chants, fais-nous, le matin,
Lever de bien bonne heure;
Et, quand nous te voyons partir
Avec bonne espérance,
Nous pensons qu'il faut obéir
A Dieu dès notre enfance.

¹ Livre de lecture, IIme degré, page 174.